



Marie de Hennezel est psychologue clinicienne et écrivain.

Elle a travaillé dix ans, comme psychologue, dans la première unité de soins palliatifs créée à Paris en 1987 et a fondé en 1992 l'Association Bernard Dutant – Sida et ressourcement, pour venir en aide aux personnes séropositives.

En 1995, elle partage son expérience auprès des personnes en fin de vie dans un livre préfacé par François Mitterrand, traduit en vingt langues et qui a connu un grand succès en France : « La mort intime » (Robert Laffont).

Elle poursuit ensuite son travail d'écriture, publiant une dizaine d'ouvrages sur les questions relatives à la fin de vie, tout en assurant des formations à l'accompagnement des personnes en fin de vie et en donnant des conférences.

En 2002, le Ministre de la Santé, Jean-François Mattei lui confie une mission et un rapport à rédiger sur la fin de vie. Ce rapport a inspiré la Mission Parlementaire sur l'accompagnement de la fin de la vie, et la loi du 22 avril 2005 « Droits des malades et fin de vie » en est un prolongement.

Une des mesures phare de son rapport concerne la création d'un numéro azur, inauguré le 12 mai 2005 par Philippe Douste-Blazy : « Accompagner la fin de la vie : s'informer, en parler ». 0811 020 300.

En janvier 2005, Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé, lui confie une mission de diffusion de la culture palliative. Elle effectue un tour de France des régions, pendant deux ans, pour évaluer l'avancée des soins palliatifs et animer des forums d'information sur la loi Léonetti et de sensibilisation aux bonnes pratiques en fin de vie.

En 2007, elle remet à Madame Roselyne Bachelot son rapport de mission « la France palliative ».

Elle est actuellement membre du Comité de pilotage de l'Observatoire National de la Fin de vie.

Depuis deux ans, elle anime des séminaires sur « l'art de vieillir » pour la caisse de retraite AUDIENS.

Elle est chevalier de la Légion d'Honneur et officier de l'Ordre National du mérite